

## FORMATION

# Produire des noix Bio

Mercredi 22 février 2023 de 9h30 à 17h

### MODALITES PRATIQUES

1 jour

📍 Station de Creysse

**Public concerné :** producteurs de noix

**Handicap :** si vous êtes en situation de handicap merci de contacter le service formation afin de vous proposer un accompagnement adapté.

**Pré-requis :** néant

**Responsable de stage :**

Alizée TAILLADE, conseillère territoriale - 06 25 76 26 32

**Intervenante :**

Manon POMPIER, conseillère spécialisée noix CA19 et Georgia SAUNDERS, conseillère en agriculture biologique CA46

S'inscrire auprès du service formation au 05 65 23 22 13 ou par mail : [r.teillard@lot.chambagri.fr](mailto:r.teillard@lot.chambagri.fr)

### CONDITIONS DE FINANCEMENT

. Prise en charge par VIVEA pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution

. Pour les salariés agricoles : 189 €. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

. Autre statut (sans prise en charge par un organisme de formation) : 100 €

Règlement en espèce ou par chèque établi à l'ordre de l'Agent comptable de la Chambre d'agriculture du Lot.

Une attestation de formation vous sera remise à l'issue de la formation



### Objectifs

Prendre connaissance du cahier des charges de la production de noix en Agriculture Biologique. Identifier les solutions techniques à mettre en place sur mon verger pour répondre au cahier des charges.



### Contenu

Connaître le cahier des charges bio  
Réglementation actuelle et évolutions :

- fertilisation
- protection du verger
- gestion de l'enherbement

Gérer l'enherbement et la fertilisation en bio :

- méthodes de gestion de l'enherbement : désherbage mécanique, maintien d'un couvert artificiel ou naturel, travail du sol, Avantages et inconvénients.
- fertilisation et amendements : les produits utilisables en AB.

Gérer les maladies et les ravageurs :

Identification, moyens de lutte en AB.



### Modalités pédagogiques et d'évaluation

Apport théorique et échange avec les participants.  
Visite d'un verger conduit en AB. Evaluation des acquis par QCM

**lot.chambre-agriculture.fr**

Chambre d'Agriculture du Lot - Service Formation

430 avenue Jean Jaurès - CS60199 - 46004 CAHORS CEDEX 9

Tél : 05 65 23 22 13 - Fax : 05 65 23 22 19 - E-mail : [formation@lot.chambagri.fr](mailto:formation@lot.chambagri.fr)

Programme de Formation -OPE.FOR.ENR - n° 9 - 18/11/2021

